



**HAL**  
open science

# Les transformations d'une institution bourgeoise : l'exemple du Lions Club de Metz

Barbara Bauchat

► **To cite this version:**

Barbara Bauchat. Les transformations d'une institution bourgeoise : l'exemple du Lions Club de Metz. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2002, 5, pp.61-78. hal-04405586

**HAL Id: hal-04405586**

**<https://hal.science/hal-04405586>**

Submitted on 19 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE MARNE-LA-VALLÉE

TRAVAUX  
ET  
RECHERCHES  
DE L'UMLV

LITTÉRATURES  
SCIENCES HUMAINES

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV  
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

*Directrice de rédaction :*  
Fabienne BOCK

Comité de rédaction :  
Louise BENAT-TACHOT — Thierry BONZON — Vladimir IAZYKOFF  
Christian LUPOVICI — Robert SAYRE — Michael A. SOUBBOTNIK

*Secrétaire de rédaction :* Emmanuelle BRUN  
*Directeur de publication :* Dominique PERRIN  
*Conception graphique :* Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ

---

*RÉDACTION :*

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-vallée, Cité Descartes 5, Boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2. (Tel. 01.60.95.70.75 ; Télécopie : 01.60.95.70.77)

*CORRESPONDANCE :*

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

*ABONNEMENTS / VENTE AU NUMERO :*

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 €	12 €
Institutions	12 €	24 €

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

ISSN : 1298-1168

## SOMMAIRE

Présentation du numéro .....	4
Articles	
<b>Emily Buzer</b> , Les bailliages de Melun et Moret : la préparation aux Etats généraux de 1789 .....	7
<b>Matthieu Robert</b> , Marguerite d'Arc contre Philippe II le Hardi : la vente du château de Jaucourt et ses conséquences (22 décembre 1367) .....	21
<b>Frédéric Tignat</b> , Chasse et politique : le mouvement Chasse-Pêche-Nature-Traditions de 1989 à 1999 .....	37
<b>Barbara Bauchat</b> , Les transformations d'une institution bourgeoise : l'exemple du Lions Club de Metz .....	61
<b>Michèle Ernst et Jérôme Pélisse</b> , Le temps de travail, enjeu social et objet de règles .....	79
<b>Cédric Aznal</b> , Le sens du travail dans une entreprise publique après ouverture à la concurrence .....	103
<b>François Masure</b> , Devenir Français ? Une approche anthropologique de la nationalité .....	115
<hr/>	
Liste commentée des mémoires de sociologie et d'histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine soutenus devant l'Université de Marne-la-Vallée en 2000-2001 .....	137
Liste commentée des mémoires de civilisation des pays anglophones soutenus devant l'Université de Marne-la-Vallée en 1997-2000 .....	145
<hr/>	
Actualités .....	149



# Les transformations d'une institution bourgeoise : l'exemple du Lions Club de Metz<sup>1</sup>

Barbara Bauchat

**S**i "l'élite de l'élite"<sup>2</sup> réunie dans les grands cercles et clubs parisiens tels que le Jockey Club<sup>3</sup> ou le Polo de Paris<sup>4</sup>, a fait l'objet de plusieurs analyses sociologiques, les clubs d'origine bourgeoise, et plus particulièrement ceux ayant des "succursales" en province tels que le Rotary Club ou le Lions Club, qui participent à une action d'intérêt général et dans lesquels le recrutement est socialement beaucoup moins sélectif que celui des cercles parisiens, ont, jusqu'ici, assez peu intéressé les sociologues<sup>5</sup>.

Cette combinaison de caractéristiques particulières, à la fois sociales et "de bienfaisance", offre, d'un point de vue scientifique, l'opportunité intéressante de confronter les analyses de la sociologie de la bourgeoisie et des élites à un domaine d'actions qui n'a été que rarement étudié.

Dans cette optique, les Lions Club de Metz ont constitué notre terrain de recherche. Des raisons pratiques ont guidé le choix du cadre spatial de l'enquête puisque originaire de cette ville, l'implantation dans le milieu de la bourgeoisie<sup>6</sup> messine en a été facilité. Ensuite Metz est une ville qui, à la suite d'un certain nombre d'événements historiques et économiques, s'est progressivement transformée<sup>7</sup>. Loin de son image de capitale de bassin sidérurgique en perte, Metz est entrée dans l'univers des services : réseaux, informatique, etc. Par conséquent on assiste à une modification de sa structure socioprofessionnelle<sup>8</sup>, Metz conservant sur ce plan les caractéristiques d'une ville bourgeoise, mais une bourgeoisie reposant de plus en plus sur les classes moyennes. On en vient dès lors à se demander si cette modification de la répartition socioprofessionnelle a pu avoir des répercussions sur la sociabilité bourgeoise. Nous avons bien conscience que les clubs regroupent seulement

une frange particulière de la bourgeoisie locale<sup>9</sup>, mais ils apparaissent comme l'une des principales manifestations de la sociabilité bourgeoise.

Ce travail s'appuie principalement sur une enquête de type ethnographique, regroupant des entretiens et une analyse de documents, en particulier les annuaires du club qui constituent un élément essentiel par les informations qu'ils contiennent ; ils procurent notamment des indications sur les adhérents telles que l'évolution des effectifs, la représentativité des professions, la mobilité professionnelle mais également géographique et résidentielle des Lions. Une approche qualitative a également été privilégiée afin de restituer l'expérience individuelle et sociale de l'entrée dans un club-service. Au cours de l'enquête de terrain, seize entretiens ont été réalisés avec des membres actuels ou anciens, ainsi qu'une observation ethnographique de quelques réunions.

Le premier Lions Club de Metz a été créé en 1957 et la ville en compte cinq aujourd'hui<sup>10</sup>. Si dans les années 1970-80, les clubs de la ville se caractérisaient par un recrutement relativement "sélectif", entraînant des listes d'attente, tel n'est plus guère le cas aujourd'hui. Les clubs messins sont dans une phase où les effectifs sont relativement stabilisés, quand ils ne régressent pas. Comment peut-on expliquer que ce type d'institution perde des membres ? Pourquoi le Lions Club qui a pu attirer en nombre dans les années 1970-80 séduit-il moins aujourd'hui ? Quelles sont les raisons qui conduisent les personnes pouvant y entrer à s'en désintéresser ?

Ce détachement des membres de la bourgeoisie à l'égard de ce type de clubs peut notamment s'expliquer par le fait que le Lions Club s'est progressivement transformé. En s'ouvrant à de nouvelles catégories sociales, aux femmes, en orientant différemment son action, le Lions Club a, semble-t-il, perdu peu à peu l'identité qui le caractérisait.

La perspective retenue ici s'appuie sur les grandes lignes esquissées par Max Weber. Celui-ci a considéré en effet qu'"une des tâches fondamentales de la sociologie est d'étudier ces structures appelées communément "sociales" (gesellschaftliche), c'est-à-dire tout ce qui se trouve entre les pouvoirs organisés et reconnus - l'Etat, la commune, l'Eglise

établie – d'une part et la communauté naturelle de la famille d'autre part. Il s'agit essentiellement d'une sociologie des associations dans le sens le plus large du mot : du club de boules au parti politique et aux groupes religieux, du cercle artistique à la secte littéraire... D'abord, il serait profitable de rechercher systématiquement l'origine des associations, les occupations des membres et leur provenance géographique, ethnique et sociale. Je suis sûr qu'avec le temps nous pourrons créer une espèce de cadastre des plus importantes catégories d'associations et par là connaître leurs principes de sélection (des membres) dont elles ne sont généralement pas conscientes et qui ne peuvent être déterminés qu'après avoir rassemblé un matériel très complet"<sup>11</sup>.

A près d'un siècle de distance, un tel programme de recherche peut encore être le nôtre et c'est dans cette optique qu'ont été rassemblés les matériaux de cette recherche.

## **Le Lions Club : une rhétorique d'interprofessionnalité mise au service de la communauté**

### **Qu'est-ce qu'un club-service?**

Créés par des membres de la bourgeoisie américaine au début du XX<sup>e</sup> siècle, les clubs-services s'implantent et se développent en Europe après la Seconde Guerre mondiale. Ils recouvrent toute une gamme de clubs<sup>12</sup> dont les plus connus et les plus répandus sont : le Lions Club et le Rotary Club.

Ces associations internationales, régies en France par la loi de 1901, regroupent des hommes et, depuis une période récente, des femmes, choisis selon les règles de la cooptation, pour leur compétence professionnelle et leur rayonnement social. Le critère principal de sélection repose sur la position professionnelle, sans considération de l'origine sociale et familiale. La base professionnelle du recrutement dans ces clubs vise une représentation des professions "qui comptent localement", celles qui font les "notables" : notaire, médecin, chef d'entreprise...

Un des principes fondamentaux du club est, à travers la notion de service, de créer des rapports harmonieux entre les hommes. C'est dans cette optique qu'au sein des clubs, il est interdit de parler de politique et de religion. Le club entend arriver à de tels rapports harmonieux par des actions qui peuvent prendre différentes formes, comme organiser un concert, faire des bénéfiques dans l'optique de les distribuer à des associations caritatives.

Les membres, appelés les Lions, se réunissent, autour d'une table, au moins deux fois par mois, pour monter ces actions et cela facilite la création et la consolidation des réseaux de relations. Les réunions sont parfois agrémentées de conférences, de débats d'idées.

Si le Rotary Club fut introduit en France en 1921, le premier Lions Club, quant à lui, n'a été créé à Paris qu'en 1948. Celui-ci, regroupant plus d'1 420 000 membres dans le monde, est aujourd'hui le premier club-service (le Rotary Club rassemble plus d'un million d'adhérents). Concernant seulement une très faible minorité de personnes au moment de leur implantation en France, les clubs se sont considérablement développés dans les années 1960-70 et le Lions Club a connu une croissance forte de ses effectifs jusque dans les années 1980-1990 pour se stabiliser puis régresser aujourd'hui. Si le nombre de membres du Lions Club a plus que doublé de 1970 à 1990, il a diminué depuis et atteint aujourd'hui 33 000 adhérents.

### **Profession et honorabilité : les deux critères essentiels du recrutement**

Selon les statuts du club, "il convient de veiller à ce que le futur Lions n'ait jamais eu à subir ni peine afflictive, ni aucune condamnation de nature à entacher son honorabilité. Cette honorabilité, qu'elle soit d'ordre familial, civique ou professionnelle, inattaquable et reconnue, contribuera au rayonnement et au bon équilibre de l'association. Tout manquement à sa propre honorabilité de la part d'un membre du club doit entraîner son exclusion". L'honorabilité des membres confère, en quelque sorte, une légitimité au club. Le club ne peut donc pas accepter des membres ayant un comportement "déviant", ce qui lui nuirait. Par



exemple, dans un club de Metz, un membre qui avait fait une faillite frauduleuse a été exclu. Les membres ne sauraient cautionner un tel fait et le seul moyen d'exprimer leur désaccord est l'exclusion.

Pour entrer au Lions Club, un nom seul ou un parrainage ne suffisent pas, comme cela peut être le cas dans les cercles parisiens. Le Lions est d'abord admis en tant que représentant d'une profession. Les membres sont cooptés à leur insu, sans qu'ils aient fait, du moins officiellement, acte de candidature. Les nouveaux membres pressentis sont présentés par les membres actifs. Un vote a lieu dans le club et si aucune voix ne s'oppose à l'admission, le membre proposant la nouvelle recrue informe l'intéressé en lui demandant de participer aux activités du club, ce qu'il est, bien entendu, libre de refuser. Ce système évite le rejet de candidatures spontanées et les individus ainsi proposés sont très rarement refusés. Le rejet d'une candidature ferait naître un doute sur la sagacité du parrain et lui ferait "perdre la face". La prudence des parrains conduit vraisemblablement à ne présenter que des candidats ayant toutes les chances d'être acceptés.

Il ne doit pas y avoir, initialement, plus de deux représentants par profession dans un Lions Club. Ceci, dans le but de mettre en contact amical des membres de professions différentes, pour les inciter à mieux se comprendre alors qu'ils fréquentent d'habitude, dans leurs organismes professionnels, uniquement des confrères parlant des difficultés de leur profession. Mais cette "règle" peut toutefois être détournée, en jouant notamment sur la spécialité pour les médecins ou sur le secteur d'activité pour les chefs d'entreprise.

Du fait même de leur recrutement spécifique (en effet, selon les statuts, il est, le plus souvent, recommandé d'exercer une profession libérale ou d'avoir un poste à responsabilités), les clubs-services sont assimilés à des clubs bourgeois<sup>13</sup>.

Structure socio-professionnelle des membres du Lions Club de Metz  
en 2000<sup>14</sup>

	2000
Chefs d'entreprise	37
	34,3 %
Professions libérales	29
	26,9 %
Cadres du privé	22
	20,4 %
Cadres du public ou professions intellectuelles	7,4 %
Professions intermédiaires	–
Commerçants, artisans, agriculteurs, ouvriers	6
	5,6 %
Sans activité professionnelle	
Professions non-spécifiées	5
	4,6 %
Total	108
	100 %

Sources : Elaboration propre à partir des notices de l'annuaire Lions 2000-2001.

Ces résultats confirment l'image couramment associée à celle des clubs-services, à savoir que ce sont presque exclusivement les membres des classes supérieures qui y adhèrent.

L'exercice professionnel est fondamental, que ce soit comme critère premier de l'adhésion, comme mode de désignation d'un membre Lions, ou dans les notices de l'annuaire du Lions Club puisqu'il figure après le nom et la date d'entrée dans le club :

---

**Nom Prénom** (1970). *Docteur en chirurgie dentaire, 5 place des Vosges 54000 NANCY*  
(03-83-XX-XX-XX – 22, Place Stanislas 54000 NANCY 03-83-XX-XX-XX).

---

Les indicateurs tels que la profession et les décorations (qui figurent uniquement dans les notices de l'annuaire des membres du Rotary Club) mentionnés dans les annuaires viennent étayer la qualité sociale de l'ensemble des membres. Par ce biais, les membres peuvent se "distinguer" les uns des autres. Les clubs ont ainsi la possibilité de pouvoir comparer la position de leurs membres par rapport aux autres clubs de la ville. Un certain effet de concurrence entre les clubs de la ville semble exister. Un membre du Lions Club admet qu'il existe une certaine compétition entre les clubs, notamment en ce qui concerne le recrutement : "C'est vrai que quand vous rentrez un commandant dans un club et qu'un autre club rentre un général, il y a toujours un petit peu l'idée de compétition entre les clubs".

Le capital symbolique, c'est-à-dire le crédit et l'autorité que confèrent à un membre la reconnaissance et la possession des trois autres formes de capital (culturel, social et économique), renforce la position des membres dans l'espace des clubs-services.

Le Lions, ou le rotarien, ne pourrait entrer dans un club-service s'il n'avait pas réussi professionnellement, c'est-à-dire avoir une position sociale élevée, "digne" d'être présente dans un club-service, comme le souligne Pierre-Michel Menger<sup>15</sup> : "Alors que le cercle aristocratique accueille les générations successives de familles nobles de la région, l'appartenance à un club bourgeois n'est pas héréditaire : le principe même d'un aréopage socioprofessionnel suppose l'adoption de critères impersonnels d'excellence, même si l'ancienneté dans la bourgeoisie, la notoriété locale du nom sont de précieux critères de sélection pour distinguer les candidats titulaires d'une même spécialité professionnelle".

En cela le Lions Club diffère radicalement du Jockey-Club où l'hérédité est une des caractéristiques importantes du recrutement<sup>16</sup>, car "le Jockey-Club n'est pas un cercle où le mérite personnel peut être décisif. Il vaut mieux être le dixième représentant, parfaitement inconnu, d'une lignée illustre, qu'un industriel, un homme d'affaires ou un intellectuel à la réussite fulgurante mais à la naissance obscure"<sup>17</sup>.

Lors d'un entretien avec un membre du Rotary, nous lui demandions si le fait d'être membre d'un club-service était une tradition familiale :

"Cela arrive que ce soit une tradition familiale. Par exemple, moi, mon

père était rotarien. Vous avez des familles de rotariens. Pourquoi ? C'est logique, à partir du moment où le fils va être bien implanté dans une profession, à partir du moment où le fils va avoir déjà l'esprit rotarien parce qu'il sait ce qu'est le Rotary, il a vu son père fonctionner, ça fait un meilleur candidat que quelqu'un qui ne sait pas ce que c'est et qui débarque. Mais<sup>18</sup>, vous ne rentrez pas au Rotary parce que votre père était rotarien. Vous rentrez parce que vous avez une profession. Par contre, si votre père était rotarien, ça facilite le contact, les connaissances. Pour vous donner une idée, dans un club comme le nôtre, il doit y avoir deux fils de rotariens sur 42 membres. Mais, il y avait peu de rotariens autrefois, donc c'est vrai qu'il n'y a pas tellement de fils de rotarien".

Cette faible représentation familiale dans le Lions Club s'explique aussi par les contraintes des statuts du club concernant le recrutement. Ainsi, "il n'est pas souhaitable qu'un candidat à l'admission soit sous la dépendance d'un autre membre du club. Deux exceptions raisonnables : celle du fils qui travaille avec son père ; celle du parrainage par un responsable hiérarchique". Voilà comment le justifie ce Lions : "J'ai mon fils aîné qui fait partie du Lions-Club Metz Verlainne, mais en principe, le père et le fils ne doivent pas faire partie du même club parce que cela provoquerait des histoires, c'est pour cela que l'on évite !"

S'interroger sur la représentation des professions dans un club-service conduit, par ailleurs, à s'intéresser à ceux qui n'en exercent pas ou plus, c'est-à-dire aux retraités et aux femmes au foyer, dans les clubs mixtes.

Que la profession soit mentionnée dans l'annuaire ou non quand le membre est en retraite, celui-ci sera toujours défini selon son activité professionnelle (les entretiens ont notamment pu le montrer)

Quant aux femmes au foyer, elles ne sont pas du tout représentées, excepté pour l'année de la création du club mixte (1990) où figure une seule "mère de famille" (en 1995, elle n'est plus présente dans l'annuaire). Les autres femmes, peu nombreuses<sup>19</sup>, exercent toutes une activité professionnelle. Pour les membres du club mixte interviewés, les rares femmes au foyer ne se sont pas "senties à l'aise" dans un club où la profession est le premier critère d'entrée. Il apparaît qu'une sorte de contrainte implicite



soit observée dans ce type de club. En effet, même si, formellement, les femmes au foyer sont les bienvenues, on ne peut que noter leur absence<sup>20</sup>.

### **Des rituels de fréquentation orientés vers le service à la communauté**

Si les modes de réunion sont définis dans les statuts (au moins deux fois par mois), le but de ces rencontres est de créer un espace où la sociabilité peut s'exprimer dans toute sa diversité. Mais, à la différence des cercles parisiens qui ont, pour la plupart leur siège social dans des locaux spécifiques, les clubs-services tiennent leurs réunions le plus souvent dans des restaurants de la ville. Le choix du lieu de réunion répond pour une forte part à une logique financière. En effet, les frais de repas constituent plus des 2/3 du montant de la cotisation. Par exemple, la cotisation annuelle au Lions Club Metz Doyen s'élevait, pour 2000-2001, à 3 500 francs et se décomposait de la façon suivante: environ 900 francs de cotisation internationale et nationale et près de 2 600 francs de frais de restauration. Alors que, par exemple, pour le Lions Club de Monaco, en raison des réunions qui se déroulent dans un restaurant de qualité plus "gastronomique" que celui de Metz, la cotisation s'élevait à plus de 9 000 francs pour la même année. Le montant de la cotisation varie donc logiquement en fonction de l'établissement de restauration fréquenté.

Entrer dans un club-service, c'est s'engager à servir, c'est utiliser les moyens (financiers, relationnels, etc.) dont chaque membre dispose pour agir dans la localité, pour servir. Le but humanitaire du Lions Club et la vocation caritative du groupe sont rarement évoqués lorsque l'on interroge les personnes sur ce qu'est le Lions Club. Or, l'enquête dans les clubs a montré que ce but est pris au sérieux par les Lions qui s'efforcent de satisfaire la visée de service (affichée dans le manuel de service<sup>21</sup>) en menant différentes activités (collectes d'argent, versement de subventions à des associations). Servir revêt, le plus souvent, la forme d'un don financier au bénéfice d'associations charitables, sociales ou humanitaires.

### **Peu de Lions sur les "listes d'élites"**

Selon Pierre-Paul Zalio, "la structuration des sociabilités dépend aussi des inscriptions des individus dans les listes ou annuaires mondains. Ceux-

ci se multiplient en France, à la fin du XIXème siècle ; dans des sociétés urbaines où les élites sont, par définition, susceptibles de se renouveler, ces annuaires constituent en effet une réponse pratique à la question de la frontière de la bourgeoisie locale comme groupe social<sup>22</sup>. Si les membres du Lions Club sont "les personnes les plus éminentes de chaque profession ou secteur économique"<sup>23</sup> puisque c'est un des critères principaux qui fonde l'adhésion, nous pouvons dès lors supposer que ces membres figurent sur les annuaires, les listes regroupant les élites locales.

Or, que l'adhésion à ce type d'annuaire résulte de l'initiative de la personne qui souhaite y figurer (le *Bottin Mondain*<sup>24</sup>) ou que l'inscription relève de l'initiative des éditeurs (le *Who's Who*<sup>25</sup>), on ne peut que souligner l'absence des membres des clubs-services<sup>26</sup> dans ce type d'annuaires.

Ces clubs ont évolué et ces changements font qu'ils intéressent moins les personnes susceptibles d'y entrer.

## Les principales transformations au sein des Lions Clubs de Metz

### Des effectifs qui commencent à régresser

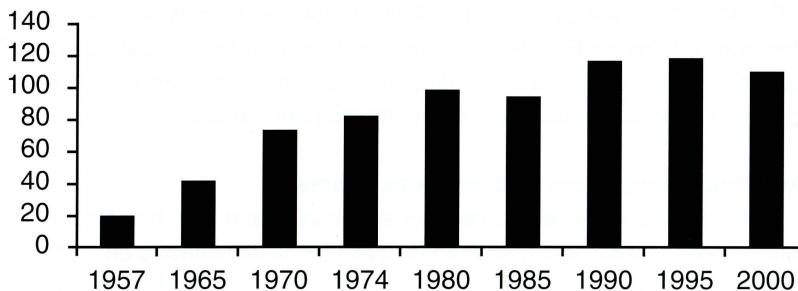
Evolution du nombre de clubs et de membres en France et dans les Lions Clubs de Metz depuis 1957.

	Années	Nombre de clubs	Nombre de membres
1950	France :	3	
	Metz :		
1957	France :	100	
	Metz :	1	20
1965	France :		
	Metz :	1	41
1970	France :	490	15 000
	Metz :	2	73
1974	France :	560	18 000
	Metz :	2	81

1980	France :	730	23 000
	Metz :	3	97
1985	France :	860	27 500
	Metz :	3	93
1990	France :	1 050	33 000
	Metz :	4	115
1995	France :	1 150	34 000
	Metz :	4	116
2000	France :	1 300	33 000
	Metz :	4	108

Sources : Annuaire du Lions Club International.

#### Evolution du nombre de membres dans les Lions Clubs de Metz de 1957 à 2000



Sources : Annuaire du Lions Club International.

L'augmentation du nombre de Lions peut notamment s'expliquer par le fait que dans les années 1960-70, des clubs ont été créés dans de petites villes et les clubs se sont également multipliés dans les villes qui en avaient déjà un.

François Héran montre que le nombre moyen d'adhésions culmine dans les petites villes et que "les cadres, tout comme les patrons de l'artisanat et du commerce, font un usage particulièrement intensif de l'association dans les petites villes, là où l'interconnaissance ne s'acquiert plus d'emblée mais

où le réseau associatif permet encore d'acquérir aisément une stature de notables<sup>27</sup>. On comprend aisément que dans les petites villes, le nombre de Lions soit élevé et que cette appartenance puisse conférer un statut de notable. Cependant, si auparavant l'appartenance à un club-service pouvait être un signe de notabilité, il semble que ce soit beaucoup moins vrai aujourd'hui. En raison du développement important de toutes sortes d'associations (culturelles, humanitaires, sportives...), le renforcement du statut de notable semble passer par d'autres institutions et c'est peut-être ce qui peut expliquer la chute du nombre de membres. Par ailleurs, l'annualité des fonctions de tous les responsables du club (secrétaire, trésorier, président, etc.) ne permet ni une prolongation des mandats, ni une "implantation" dans ces fonctions. La reconnaissance sociale que peuvent conférer ces fonctions et le capital symbolique qui en découle ne renforcent la position des membres du bureau dans l'espace social que pour un temps donné (une année).

L'image esquissée des clubs de Metz ne rend pas compte de l'ensemble des clubs en France. En effet, il y a une diversité des clubs. Si celui de Metz perd des membres, d'autres ont des effectifs constants, voire un *numerus clausus* et par conséquent une liste d'attente pour y entrer.

### **Admission encore peu fréquente des femmes**

Aujourd'hui encore, les Lions sont essentiellement des hommes ; les femmes ne représentaient, en France, que 11,6 % des effectifs en 1999, et moins de 2,3 % en Moselle.

Même si l'ouverture aux femmes des Lions Club a été officiellement institutionnalisée en 1987, la féminisation reste lente, alors que nombre de Lions ont l'impression que celles-ci sont désormais massivement présentes.

Les clubs créés masculins le restant, de nouveaux clubs mixtes ont alors été créés pour pouvoir accepter les femmes. Celles présentes dans ce type de club présentent des caractéristiques particulières. Les femmes Lions de Metz sont plutôt célibataires, ou mariées avec de grands enfants ; elles ont plus de cinquante ans, elles exercent des professions souvent prenantes et socialement reconnues<sup>28</sup> et elles sont membres d'autres associations (cul-

turelles, professionnelles, religieuses). Même en ouvrant les portes aux femmes, on constate qu'elles sont peu nombreuses dans le Lionisme et qu'elles sont sur-sélectionnées socialement<sup>29</sup>.

### **Membres âgés et "jeunes" dans le Lionisme**

Aujourd'hui, selon les Lions, leurs clubs regroupent des personnes relativement âgées. Un des buts principaux dans les politiques de recrutement est, en plus de la stabilisation des effectifs, de rajeunir les clubs. Qu'en est-il vraiment ?

L'indicateur que constitue la moyenne d'âge ne rend pas compte du poids occupé par les différentes classes d'âge. Si en 2001, l'âge moyen dans le Lions Club Metz Doyen est de 63 ans, il cache néanmoins d'importants écarts d'âge. Le membre le plus "jeune" a 48 ans et le plus âgé 87 ans. C'est pourquoi, on s'est intéressé à l'âge à l'entrée dans le club. Celui-ci a eu tendance à augmenter significativement au fil du temps. On peut observer cette augmentation<sup>30</sup> en découpant trois périodes :

- Pour les membres entrés avant 1969, l'âge moyen d'entrée dans le club était de 34,1 ans ;
- Pour ceux entrés entre 1970 et 1989, il s'élevait à 41 ans ;
- Pour ceux entrés depuis 1990, il s'élève à 51 ans.

Par ailleurs, le nombre de retraités augmente régulièrement. Si en 1965, il n'y en avait qu'un seul dans le Lions Club Metz Doyen, deux en 1974, six en 1985, dix en 1995 et douze en 2000, se pose alors la question de savoir si le Lions Club ne deviendrait pas progressivement un club de retraités. Dans ce contexte, il semble alors difficile d'attirer de jeunes membres.

S'intéresser au "passé" dans le Lionisme pour comprendre l'évolution dans le club semble nécessaire. On assiste à une accélération des adhésions récentes au Lions Club à partir des années 1990<sup>31</sup>. En 2000, ceux ayant moins de 10 ans de Lionisme sont les plus nombreux, alors qu'en 1985, les plus nombreux étaient ceux ayant plus de 20 ans dans l'association. Cela entraîne notamment des tensions entre les membres anciens, plus conservateurs, retraités ou proches de la retraite et une fraction de membres plus moderne et plus soucieuse d'efficacité.



## Des professions de plus en plus diversifiées

L'évolution des professions présentes dans le club peut être également un élément important pour expliquer la transformation du Lions Club.

Répartition des professions des membres des Lions Clubs de Metz de 1957 à 2000

	1957	1965	1970	1980	1990	2000
Chefs d'entreprise	12	14	29	27	42	37
Médecins	2	5	9	5	9	7
Professions libérales et juridiques		2	4	5	6	7
Autres professions libérales	3	6	11	18	16	15
Cadres administratifs ou commerciaux d'entreprises		2	3	4	14	13
Ingénieurs	2	6	6	11	5	8
Cadres de banque		1	1	4	3	1
Cadres de la fonction publique		1	2	2	5	6
Professeurs du primaire et secondaire					1	
Professeurs du supérieur		1	2	2	4	2
Professions de l'information, des arts et spectacles		1	3	2	2	
Militaires						
Professions intermédiaires					2	
Commerçants		1	2	2	3	4
Artisans				1		2
Ouvriers				1		

	1957	1965	1970	1980	1990	2000
Agriculteurs			1			
Sans activité professionnelle					1	
Retraités (profession non spécifiée)				1	2	2
Profession non précisée	1	1		12		3
		(préfet)				
	20	41	73	97	115	108

Sources : Elaboration propre à partir des notices des annuaires du Lions Club.

Dans le Lionisme, les classes supérieures l'emportent très nettement, mais pas toutes. Ce sont essentiellement celles qui appartiennent au champ économique. Les professions intellectuelles ainsi que les cadres du secteur public ne sont quasiment jamais présents dans le club, et cela depuis son implantation. Les chefs d'entreprise ont toujours été les plus importants, de même que les représentants des professions libérales, principalement les médecins, avocats, architectes, dentistes et pharmaciens. Cependant, certaines professions libérales souvent moins prestigieuses ont été très peu présentes dans le club, il s'agit notamment des vétérinaires, huissiers de justice, kinésithérapeutes, etc.

Les cadres du privé sont ceux dont l'évolution dans le Lionisme a été la plus marquante. Peu présents à la création du club, les ingénieurs et cadres d'entreprises sont devenus de plus en plus nombreux pour représenter presque 20 % des effectifs en 2000. Quant aux professions intermédiaires ou celles qui se situent en bas de l'échelle sociale, elles n'ont jamais été présentes ou très rarement. Si elles ont pu figurer dans le club, elles n'y sont jamais restées longtemps (un ou deux ans maximum).

Bien que le Lions Club connaisse des difficultés en termes d'effectifs, le recrutement n'en est pas moins sélectif et reste relativement fermé. Par ailleurs, même si les secteurs d'activité se sont transformés en Moselle, suite au déclin de la sidérurgie, les "leaders" des nouveaux pôles économiques (essentiellement le secteur informatique, celui des réseaux et de la

logistique) ne figurent que très rarement dans ce type d'institution. Ces figures de la nouvelle économie mosellane investissent peut-être des espaces où la tradition semble moins prégnante.

## **Vers de nouveaux espaces de sociabilité bourgeoise ?**

A ce jour, l'étude de la sociabilité n'a pas suffisamment intégré la dimension temporelle associée à ces espaces. Or, le cas des institutions traditionnelles, telles que le Lions Club, qui a, dans les années 1960-70, permis la réalisation d'un travail de légitimation de positions notabliaires, nous a précisément permis de faire apparaître certaines transformations et leur poids sur la chute du pouvoir attractif de ces institutions. Cette analyse centrée sur les clubs-services éclaire donc plus largement l'évolution des espaces de sociabilité bourgeoise dans une ville de province.

La notabilité ne passe peut-être plus par des canaux aussi traditionnels que les clubs-services, mais par l'appropriation de nouveaux espaces de sociabilité tels que les clubs sportifs car dans la bourgeoisie, le sport est "le plus souvent mondain, c'est-à-dire collectif et partagé avec d'autres membres du groupe, dans une convivialité qui renforce de manière efficace les liens sociaux"<sup>32</sup>, notamment les clubs de tennis<sup>33</sup> ou de golf ; d'autres types d'associations humanitaires ou religieuses ; ou encore une forme de sociabilité plus privée, notamment familiale.

En raison de l'importante mobilité géographique, des nouveaux modes de vie, l'adhésion à ce type d'institutions, fortement traditionnelles, n'est peut-être plus autant recherchée que par le passé. Il convient dès lors de s'interroger sur les nouveaux espaces de sociabilité fréquentés par la bourgeoisie locale car, pour exister et perdurer, le bourgeois doit entretenir son capital social<sup>34</sup> et symbolique.

**Barbara Bauchat**



## Notes

- 1 Cet article est issu d'un travail de recherche plus développé d'un mémoire de DEA en sociologie : *Le Lions Club dans une ville de province : Les transformations d'une institution bourgeoise*, Paris, sous la direction de Monique de Saint Martin, EHESS, 2001.
- 2 Nous empruntons cette expression à Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 193.
- 3 Une analyse de ces grands cercles et clubs parisiens figure dans Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *op. cit.*, chap. 11 : "Les cercles ou l'élite de l'élite", ainsi que dans Pierre Bourdieu et Monique de Saint Martin, "Anatomie du goût", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°5, 1976, annexe 3 : "Les clubs".
- 4 Anne Gonon, *Le Polo de Paris*, Paris, mémoire de DEA, sous la direction de Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, ENS-EHESS, 1988.
- 5 Excepté la thèse d'Agnès Camus, *Un groupe critiqué. Sociologie du Rotary-Club*, Paris, EHESS, 1991, thèse pour le doctorat de sociologie ou encore Pierre-Michel Menger, "Cercles et réseaux : les clubs de fréquentation et les associations militantes dans la ville de Richemont", *Cahiers de l'Observation du Changement Social*, volume 18, 1982, p.10-59.
- 6 Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 1997 relatent leur expérience de recherche dans les familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie, en abordant notamment les conditions spécifiques de réalisation d'entretiens, d'observation qui sont inhérentes à ce milieu.
- 7 Concernant l'histoire de Metz, nous pourrions nous référer aux travaux de l'historien René Bour, *Histoire de Metz*, Metz, Editions Serpenoise, 1994.
- 8 On assiste à une baisse du nombre d'ouvriers (35,4 % en 1975 contre 18,3 % en 1999), mais à une hausse de celui des employés (12,3 % en 1982 contre 21,2 % en 1999), des professions intermédiaires (13,9 % en 1982 contre 20,2 % en 1999) ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures (9,6 % en 1975 contre 20,2 % en 1999).
- 9 Sur ce point, nous pouvons nous référer à Pierre Bourdieu et Monique de Saint Martin, "le Patronat", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°20-21, 1978 ainsi qu'à Maurice Lévy-Leboyer, *Le patronat de la deuxième industrialisation*, Paris, Editions Ouvrières, 1979.
- 10 Si l'étude des annuaires a porté sur l'ensemble des clubs de la ville, les entretiens ont été effectués avec les membres de trois clubs, choisis pour leurs différences : Le Lions Club Metz Doyen, premier club créé de la ville ; le club mixte et le LEO Club qui regroupe les jeunes âgés de 18 à 32 ans.
- 11 D'après la traduction française d'Albert Meister, *Vers une sociologie des associations*, Paris, Editions Economie et Humanisme, les Editions ouvrières, 1972, p. 8-9, tiré de la traduction anglaise de Everett Cherrington Hughes, *Max Weber's Proposal for Sociological Study of Voluntary Association* (miméo, 5 p.), tiré du "Geschäftsbericht" de Max Weber, in *Verhandlungen des Ersten Deutschen Soziologentage*, 19-22 octobre 1910, Frankfurt.
- 12 On peut notamment citer les clubs Kiwanis, les Zonta clubs, Soroptimist, Club 41, Table Ronde, etc.
- 13 Sur la définition de la bourgeoisie et les problèmes soulevés par cette définition, nous pouvons nous référer à Béatrix Le Wita, *Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988 ; ainsi qu'à Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Grandes Fortunes. Dynasties familiales et formes de richesse en France*, Paris, Payot, 1996.
- 14 Pour comparaison, selon le recensement de l'INSEE, en 1999, les cadres supérieurs et professions libérales représentaient 16,7 % de la population active, les employés, 21,2 %.
- 15 Pierre-Michel Menger, *op. cit.*, p. 22.

- 16 Les générations se côtoient très rarement dans le Lions Club, à la différence des grands cercles et clubs parisiens par exemple. Quand cela arrive, père et fils ne se retrouvent pas dans le même club. A Metz, peu d'enfants Lions sont, à leur tour, Lions, (sur les 16 membres interviewés, un seul avait un de ses fils dans le Lions Club alors que les autres avaient des enfants qui auraient pu être Lions).
- 17 Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *op. cit.*, p. 201.
- 18 NB : nous avons souligné, dans les entretiens, les mots sur lesquels les membres insistent eux-mêmes.
- 19 Il y avait en 1990, année de création du club mixte, 9 femmes pour 22 membres ; en 1995, il n'y en avait plus que 6 pour 25 membres et en 2000, on en dénombre 5 pour 16 membres que compte le club.
- 20 Il aurait été intéressant de s'entretenir avec ces femmes au foyer qui ont été membres du Lions Club car le discours livré est celui d'un homme et qui exerce une activité professionnelle. A notre connaissance, une seule femme au foyer a fréquenté ce club, mais il ne nous a pas été possible de nous entretenir avec elle.
- 21 Il s'agit d'un manuel remis aux membres lors de leur adhésion au club. Il comprend notamment un historique sur la création, le développement du Lions Club dans le monde et en France, les modalités de l'éthique Lions, les devoirs de chacun, etc.
- 22 Pierre-Paul Zalio, *Grandes familles de Marseille au XXème siècle*, Paris, Editions Belin, 1999, p. 99-100.
- 23 Cf. les statuts du club.
- 24 Cyril Grange, *Les gens du Bottin Mondain 1903-1987. Y être c'est en être*, Paris, Fayard, 1996. Concernant cet annuaire, nous avons utilisé le *Petit Mondain*, édité par la Société du *Bottin Mondain* mais qui répertorie les membres recensés dans le *Bottin Mondain* non pas par ordre alphabétique, mais par département. 80 noms figurent en Moselle.
- 25 Olgierd Lewandowski, "Différenciation et mécanisme d'intégration de la classe dirigeante. L'image sociale de l'élite d'après le *Who's Who in France*", *Revue française de sociologie*, XV, 1974, p. 43-73.
- 26 Le recensement des personnes dans les listes mondaines porte uniquement sur les membres des Lions Clubs et Rotary Clubs de Metz, ce qui représentait environ 340 personnes en 1995.
- 27 François Héran, "Un monde sélectif : les associations", *Economie et statistique*, n°208, mars 1988, p. 17-31.
- 28 Elles sont médecins, ingénieurs, principale de collège, directrice d'une école de puériculture et institut en soins infirmiers, etc.
- 29 Sur la place des femmes dans les univers typiquement masculins et les caractéristiques particulières qu'elles présentent, cf. Alain Quemin, "Modalités féminines d'entrée et d'insertion dans une profession d'élites : le cas des femmes commissaires-priseurs", *Sociétés Contemporaines*, n°29, 1998, p. 87-106 ; Anne Boigeol, "les femmes et les cours. La difficile mise en œuvre de l'égalité des sexes dans l'accès à la magistrature", *Genèses*, n°22, mars 1996, p. 107-129 et Nicky Le Feuvre et Patricia Walters, "Egales en droit ? La féminisation des professions juridiques en France et en Grande-Bretagne", *Sociétés Contemporaines*, n°16, 1993, p. 41-62.
- 30 Nous avons pris en compte uniquement les membres qui étaient présents en 2000. Nous n'avons malheureusement pas pu faire la même analyse sur toutes les années car dans l'annuaire ne figure que l'année d'adhésion et pas l'année de naissance du Lions. Il peut éventuellement y avoir un biais possible pour ceux notamment qui sont entrés jeunes dans le Lionisme et qui ne sont pas restés longtemps Lions.
- 31 Nous considérons ici ceux qui sont encore membres en 2000.
- 32 Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, la Découverte, 2000, p. 96.
- 33 Anne-Marie Waser, *Sociologie du tennis. Genèse d'une crise (1960-1990)*, Paris, l'Harmattan, 1995.
- 34 Le capital social est entendu ici comme "l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme l'ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles", in Pierre Bourdieu, "Le capital social : notes provisoires", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, 1980, p. 2.